

FDS – FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Nom du produit: MASTERS® PRO-BLUE™

Utilisation: Composé pour joint de filetage.

Nom et adresse du fournisseur:

G.F. THOMPSON CIE LTÉE.
620 Steven Court, Unit 11
Newmarket, Ontario
L3Y 6Z2

Nom et adresse du fabricant:

Se référer au fournisseur.

Numéro de téléphone d'information:

Lundi à vendredi, 7h30 à 17h00, Heure de l'Est américaine :

(905) 898-2557

(800) 499-3673 (ligne sans frais)

Numéro de téléphone d'urgence : 905-252-6219 ou 647-448-2050

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Pâte bleue (Solide). Légère odeur d'alcool.

Dangers les plus importants:

Matière solide inflammable. Peut être enflammé par une flamme ouverte.

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification dangereuse:

Matière solide inflammable - Catégorie 1

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Domage/irritation de l'œil - Catégorie 2A

Cancérogénicité - Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Matière solide inflammable

Provoque une irritation cutanée. .

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer le cancer.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
 Ne pas fumer.
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.
 Ne pas respirer les poussières ou les fumées
 Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
 En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone, produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Peut produire des peroxydes lors du contact avec l'air et la lumière. Le taux de formation de peroxyde est inconnu. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut causer une irritation gastro-intestinale. En concentrations extrêmement élevées, risque de provoquer des symptômes de dépression du système nerveux central. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Silice cristalline, quartz	Quartz de silice Dioxyde de silicium cristallisé	14808-60-7	20,2
Éther n-butylque du propylène glycol	1-Butoxy-2-propanol Éther monobutylque du propylèneglycol PnB	5131-66-8	10,3
Isopropanol	Alcool d'isopropyle 2-propanol	67-63-0	7,0
bioxyde de titane	Anatase L'anhydride d'acide de dioxyde de titane	13463-67-7	4,554

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Ingestion : Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'œdème et une sensation de douleur.
Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmoiement et conjonctivite.
Peut provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. L'inhalation des poussières peut provoquer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, une irritation de la gorge et faire tousser. Une inhalation prolongée ou répétée aux poussières fines peut causer un marquage des poumons, une maladie appelée silicose et la protéinose alvéolaire (maladie du bas du poumon) Les symptômes peuvent inclure la toux, de l'essoufflement et éventuellement une insuffisance respiratoire sévère.
L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
En concentrations extrêmement élevées, risque également de causer la nausée, le vomissement, des étourdissements et autres symptômes de dépression du système nerveux central.
Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Dioxyde de carbone (CO₂); Produit sec; Mousse résistant à l'alcool

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Matière solide inflammable. Peut être enflammé par une flamme ouverte. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Aldéhydes; Acides; Hydrocarbures; Autres vapeurs et fumées irritantes.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou dans le sol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser une matière absorbante inerte et non combustible pour récupérer la matière déversée. Ramasser le produit et le placer dans un contenant pour élimination. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Contacter les autorités locales compétentes.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Veiller à une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Ne pas respirer les poussières ou les fumées Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Éviter et contrôler les opérations génératrices de concentrations élevées de vapeurs ou de poussières. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

- Conditions d'un stockage sûr :** Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer.

- Substances incompatibles :** Oxydants forts; Acides forts; Composés halogénés; Métaux alcalins

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:

Nom chimique	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Silice cristalline, quartz	0,025 mg/m ³ (respirable)	P/D	0,1 mg/m ³ (respirable) (limite finale)	P/D
Éther n-butylique du propylène glycol	P/D	P/D	P/D	P/D
Isopropanol	200 ppm	400 ppm	400 ppm (980 mg/m ³)	P/D
bioxyde de titane	10 mg/m ³	P/D	15 mg/m ³ (poussière totale)	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Veiller à une ventilation adéquate. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

: Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Les respirateurs seront choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Porter des gants/des vêtements de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Porter tablier ou vêtements de protection en cas de contact.

Protection des yeux/du visage

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter selon besoins: Lunettes de sécurité avec protections latérales; Lunettes de sécurité à protection intégrale. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Ne pas respirer les poussières ou les fumées Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Pâte bleue (Solide)

Odeur : Légère odeur d'alcool.

Seuil olfactif : P/D

pH : P/D

Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: P/D

Point d'éclair : 25°C (77°F)

Point d'éclair, méthode : P/D

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: P/D

inflammabilité (solide, gaz) : Matière solide inflammable

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : P/D

Densité de vapeur : P/D

Densité relative / Poids spécifique

: 1,41

Solubilité dans l'eau : légèrement soluble
Autres solubilité(s) : P/D
Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile
: P/D
Température d'auto-inflammation
: P/D
Température de décomposition
: P/D
Viscosité : P/D
Matières volatiles (% en poids)
: 17,29%
Composés organiques volatils (COV)
: 247 g/L
Pression absolue du récipient
: S/O
Distance de projection de la flamme
: S/O
Autres observations physiques/chimiques
: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales. Peut dégager des peroxydes lors de l'exposition à la lumière et à l'air ou au contact de substances incompatibles. Le taux de formation de peroxyde est inconnu.
Risque de réactions dangereuses
: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter : Sources directes de chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
Matériaux incompatibles : Oxydants forts; Acides forts; Composés halogénés; Métaux alcalins
Produits de décomposition dangereux
: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI
Voies d'entrée - peau et yeux : OUI
Voies d'entrée - ingestion : OUI
Voies d'exposition - absorption cutanée
: OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. En concentrations extrêmement élevées, risque également de causer la nausée, le vomissement, des étourdissements et autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

Signes et symptômes - peau

: Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'œdème et une sensation de douleur. Risque d'être absorbé par la peau.

Signes et symptômes - yeux

: Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmolement et conjonctivite.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur le foie et les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Mutagénicité

: Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Cancérogénicité - Catégorie 1. Peut provoquer le cancer. Les symptômes peuvent inclure une toux persistante, un essoufflement, des crachats de sang et une respiration sifflante. Contient de la silice cristallisée. La silice cristallisée est classé comme étant cancérigène par CIRC (groupe 1), l'ACGIH (catégorie A2) et par le NTP (groupe 1 - cancérigène humain connu).
Ce produit contient également : bioxyde de titane. Le dioxyde de titane est classifié comme étant possiblement cancérigène par IARC (Groupe 2B).
Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérigène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière

: Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des un sensibilisateur cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée - Catégorie 1. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Une inhalation prolongée ou répétée aux poussières fines peut causer un marquage des poumons, une maladie appelée silicose et la protéinose alvéolaire (maladie du bas du poumon) Les symptômes peuvent inclure la toux, de l'essoufflement et éventuellement une insuffisance respiratoire sévère.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

: Aucun rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
 ETA orale = 19 374 mg/kg
 Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50 (4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Silice cristalline, quartz	P/D	P/D	P/D
Éther n-butylique du propylène glycol	> 3,52 mg/L (vapeur) (Aucune mortalité)	2800 - 4500 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Isopropanol	17 000 ppm (41,8 mg/L) (vapeur)	4720 mg/kg	12 890 mg/kg
bioxyde de titane	> 6,82 mg/kg (poussières) (Aucune mortalité)	> 25 000 mg/kg	> 10 000 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Pour les Données Écologiques, se référer au fournisseur

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Pour les Données sur L'Élimination, se référer au fournisseur

SECTION XIV: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

Pour Informations Relatives au Transport, se référer au fournisseur

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Pour Information sur la Réglementation, se référer au fournisseur

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Préparée par: G. F. Thompson Co. Ltd
 Numéro de téléphone: 905-898-2557
 Date de préparation: Le 30 mai 2017